

Réunion**Plénière** **Mardi 12 Novembre 2024****Président :** M. Albert GIBOULET**Présents :** Mme Marylin GRANDVOINNET
MM. Jawad BELAINOUSSI - Sérafin DA SILVA – Jimmy DEGHAL**Excusés :** M. Stéphane BEGEL - Thierry NAPPEY - Nicolas VUILLEMIN**Assiste :** Mme. VIF Manon
M. DEMILLIER Pierre Etienne – BONIN Maxime**RAPPEL****PLANNING DE JOURNEE**

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord du club adverse, par le biais du module prévu dans Footclubs **jusqu'au lundi minuit précédant la rencontre.**

Pour les matchs en semaine le délai est de 5 jours maximum avant la rencontre par le biais identique à la procédure prévue pour le week-end.

La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais et non justifiées.

- si la rencontre ne peut pas se dérouler : inversion des rencontres sans modification de la programmation du match retour ce qui signifie 2 déplacements.

ORGANISATION RENCONTRE

Le club recevant doit présenter à l'arbitre, ou au délégué, une feuille de match de secours, le constat d'échec.

Chaque club doit avoir la capacité de fournir le listing des joueurs, éducateurs et dirigeants.

Le coup d'envoi est fixé en principe entre 20h15 et 21h15, sauf dérogation accordée par la commission.

L'équipe déclarant forfait devra aviser via son adresse mail officielle et/ou par téléphone si forfait tardif, la Ligue BFC, le club adverse ainsi que les arbitres et délégué désignés. Pour la Régional 1 Futsal, à partir de cette saison 2024/2025, l'ensemble des rencontres de championnat se joueront les samedis ou dimanches.

TRANSMISSION FMI

Nous vous rappelons que la FMI doit être transmise à la ligue avant le lundi matin à 8h00 (match le week-end) et le lendemain de la rencontre pour les matchs en semaine.

En cas d'utilisation de la procédure d'exception, la feuille de match papier et les rapports d'incidents devront parvenir à la ligue dans un délai de 24 heures suivant le match par e-mail : sportif@lbfc.fff.fr

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 –R1 FUTSAL

Match n° 29445431 : R1 FUTSAL : NEUILLY CRIM. SENNECE. – BELFORT FUTSAL CLUB du 09 novembre 2024

La Commission prend connaissance du forfait non déclaré du club de BELFORT FUTSAL CLUB pour le compte de la journée 5 de Régional 1 Futsal.

La Commission donne match perdu avec pénalité (0-3 ; -1 pt) au club de BELFORT FUTSAL CLUB pour en bénéficier le gain au club de NEUILLY CRIM. SENNECE. (0-3, 3 pts).

Amende : 130 Euros pour forfait non déclaré
Il s'agit du deuxième forfait pour cette équipe.

1.2 – COUPE NATIONALE FUTSAL

Tirage au sort du 3^{ème} tour de la Coupe Nationale Futsal qui se déroulera la semaine du 18 au 22 novembre 2024 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

FUTSAL BASSIN MINIER (District)	-	NEUILLY CRIMOLOIS SENNECEY (R1 FUTSAL)	MATCH 1
SPORTING BESANCON FUTSAL (R1 FUTSAL)	-	DIJON CLENAY FUTSAL CLUB (R1 FUTSAL)	MATCH 2
HERICOURT S. GX (R1 FUTSAL)	-	MONTFAUCON MORRE GENNES (District)	MATCH 3
FRANCHEVELLE US (R2 FUTSAL)	-	BESANCON ACADEMIE FUTSAL (R1 FUTSAL)	MATCH 4

La Commission demande aux clubs recevant de bien vouloir fournir leur créneau de gymnase (*ouverture du gymnase une heure avant le coup d'envoi*) pour ce 2^{ème} tour de Coupe Nationale Futsal **au plus tard pour le Jeudi 14 Novembre 2024.**

Tirage au sort de la Finale Régionale de la Coupe Nationale Futsal qui se déroulera le week-end du 14 ou 15 décembre 2024 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

VAINQUEUR MATCH 2	-	VAINQUEUR MATCH 4	MATCH 1
VAINQUEUR MATCH 1	-	VAINQUEUR MATCH 3	MATCH 2

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Pour l'épreuve éliminatoire : La durée du match est de quarante minutes temps réel (2 x 20) ou en l'absence de chronométrage des arrêts de jeu, de cinquante minutes (2 x 25). Entre les deux périodes une pause de quinze minutes est observée.

En cas de résultat nul à l'issue de la rencontre, une prolongation de 2 x 5 minutes.

En cas de résultat nul à l'issue des prolongations, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but (5).

- si le match s'est déroulé en chrono décollant = Prolongation en chrono décollant
- si le match s'est déroulé en chrono arrêté = Prolongation en chrono arrêté

Les fautes de la seconde mi-temps sont conservées lors des prolongations.

Si une rencontre oppose deux équipes du niveau R1 FUTSAL alors la programmation de cette dernière doit se dérouler obligatoirement le week-end en 2x20 minutes chronomètre arrêté. La possibilité pour les autres équipes (niveau inférieur) est possible à condition d'avoir l'accord du club adverse et de disposer d'un créneau de gymnase en adéquation avec les modalités d'organisation.

2- FEMININES

2.1 –R1 F FUTSAL

La Commission décide de reporter la rencontre suivante à la première date de MR soit le Lundi 09 Décembre 2024 à 21h15 au Gymnase Diderot à Besancon

Régional 1 Féminine Futsal

- Match n°29736413 : Journée 1 : SPORTING BESANCON FUTSAL – BESANCON ACADEMIE FUTSAL

3- CORRESPONDANCE CLUBS

Mail du club AS BAVILLIERS :

La Commission prend connaissance du mail de l'AS BAVILLIERS concernant une inversion du score lors de la saison des résultats dans le cadre du championnat U15 FUTSAL.

La rectification du résultat a été réalisée informatiquement à la suite du pointage de la feuille de match.

Le Président Commission Régionale Futsal



Albert GIBOULET

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football